



MAIRIE DE TRÉZÉNY  
1 Place de la Mairie  
22450 TREZENY

Objet : Votre contrat d'eau potable – Courrier d'information destiné aux abonnés à l'eau potable des communes de Caouënnec-Lanvézéac, Coatréven, Kermaria-Sulard, Lanmérin, Quemperven, Rospez, Tonquédec et Trézény.

Adresse desservie : 1 Place de la Mairie 22450 TREZENY  
PDC / Référence abonné : 07279701 / 115625

Madame, Monsieur,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Lannion-Trégor Communauté assure l'exploitation des installations d'eau potable sur votre commune à la suite de la société SUEZ. Lannion-Trégor Communauté va dorénavant réaliser les factures d'eau et d'assainissement. Cette nouvelle organisation nécessite de préciser les points suivants :



Accueil des abonnés – coordonnées de contact

Lannion-Trégor Communauté  
Service Eau et Assainissement  
Bâtiment A  
Rue Claude Chappe  
22300 LANNION

Tél : 02.96.05.60.90  
Mail : [regie.eau.assainissement@lannion-tregor.com](mailto:regie.eau.assainissement@lannion-tregor.com)  
Horaires :  
du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
le vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

La régie eau et assainissement de Lannion-Trégor Communauté percevra les redevances. Les demandes d'interventions et de prestations y sont centralisées et les formulaires correspondants sont disponibles sur le site de [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com) et au bureau d'accueil.



Agence en ligne

Vous pourrez, à réception de votre première facture, créer votre espace abonné sur le site <https://portail-eau.lannion-tregor.com> afin d'y retrouver toutes les informations liées à votre contrat, vos prochaines factures et le paiement en ligne.

Tournez  
SVP



**LANNION-TRÉGOR**  
COMMUNAUTÉ  
**LANNUON-TREGER**  
KUMUNIEZH



Votre calendrier de facturation – modalités de règlement :

Deux factures seront établies en 2024 par la régie eau et assainissement de Lannion-Trégor Communauté, à savoir :

- La première facture sera éditée en juin 2024 et basée sur une consommation estimée correspondant à la moitié de votre consommation 2023.
- La seconde facture sera éditée en novembre 2024 et sera basée sur une consommation réelle du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date de la relève de votre compteur d'eau, programmée sur les mois de septembre et octobre 2024.

Nous disposons de vos coordonnées bancaires et celles-ci seront donc reportées automatiquement sur le talon TIP SEPA de votre facture. Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, et que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé, il vous suffira de renvoyer le TIP SEPA signé dans l'enveloppe jointe à votre facture. Vous pouvez toutefois, si vous le souhaitez, utiliser les autres moyens de règlement disponibles : TIP SEPA avec chèque, carte bancaire, télépaiement, virement, espèces ou souscrire à la mensualisation. Vous retrouverez toutes ces modalités de paiement sur vos prochaines factures.



Des éco-gestes pour maîtriser sa consommation d'eau :

Une maîtrise de sa consommation d'eau est un geste pour la préservation de cette ressource vitale mais aussi pour votre budget. Retrouvez la liste des éco-gestes à adopter sur notre site internet.

Retrouvez toutes les informations et les tarifs par communes sur : [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com) rubrique Eau et assainissement

Le service eau et assainissement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Vice-Président,  
Chargé de l'eau et de l'assainissement,  
Cédric SEUREAU